

Parc éolien de l'Anse-à-Valleau

Présentation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
18 mai 2005



Notre équipe

- Guy Dufort
- Christine Cinnamon
- Normand Bouchard
- Jeanne Gaudreault
- Marjolaine Castonguay
- Patrick Henn
- Francis Pelletier

Partenariat

- TransCanada Corporation
- Innergex II
 - Deux entreprises canadiennes actives dans le domaine de l'énergie.

Partenaires (suite)

- TransCanada œuvre dans les domaines du transport gazier et de la production d'énergie électrique et détient une vaste expérience dans la conception, la construction et l'exploitation de centrales énergétiques.
- Innergex II est un producteur québécois d'énergie spécialisé dans le développement, la propriété et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable.

Historique

- Mesures de vent depuis 4 ans dans la région
- Développement et présentation de 6 soumissions à Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres
- Toutes les soumissions ont été acceptées, ce qui représente presque 75% de la puissance à installer soit 740 MW
- Réalisation des études d'impact pour évaluer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques

De concert avec le milieu

- Représentant local
- Contacts individuels et ententes avec les propriétaires fonciers
- Consultations publiques et portes ouvertes

Nos valeurs



- Agir de concert avec le milieu avec transparence et selon le principe du développement durable, soit s'assurer que les intérêts sociaux, économiques et environnementaux des générations présentes sont respectés sans compromettre les intérêts des générations futures.
- L'éolien est une technologie verte qui s'inscrit dans une vision de développement durable

Objectifs

- Participation du projet au développement de l'économie locale
- Harmonisation du projet avec la présence de l'industrie touristique
- Respect de la communauté hôte du projet
- Protection de l'environnement
- Intégration du projet aux opérations forestières

L'ANSE-A-VALLEAU

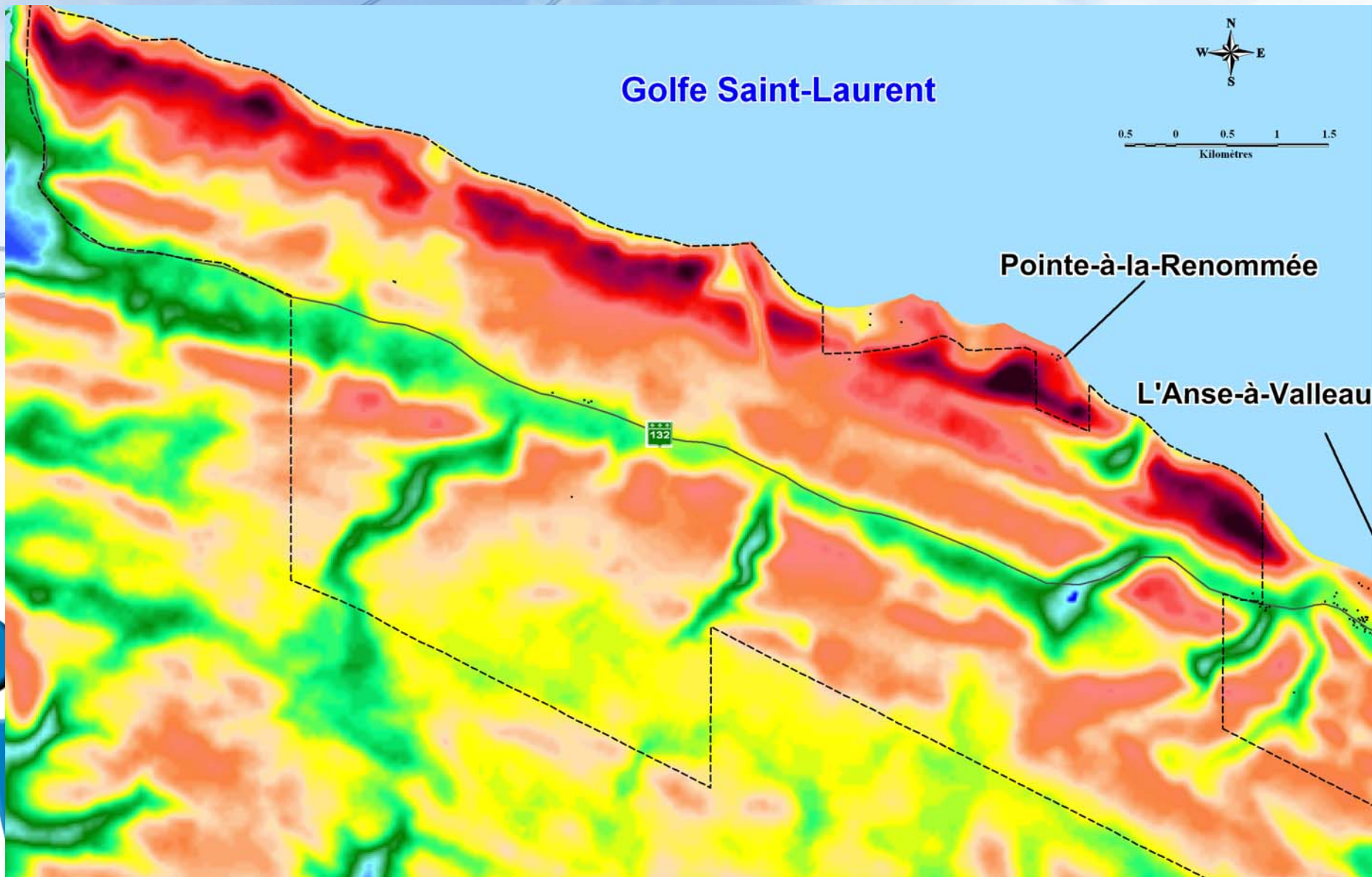


L'éolien dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Créneaux d'excellence:

- Les pêches
- Le tourisme
- **Le développement de l'industrie éolienne**

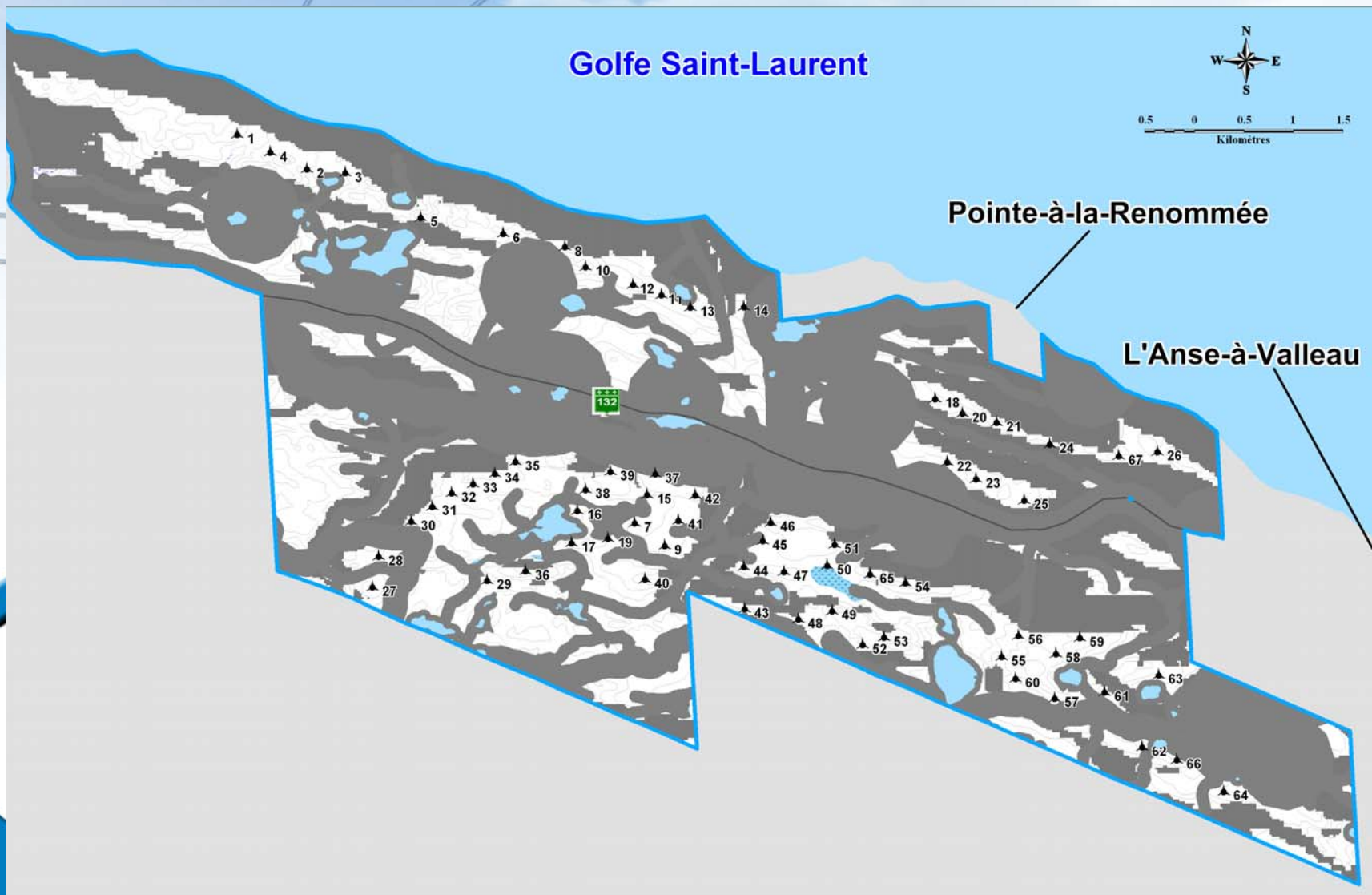
Carte des vents de l'Anse-à-Valleau



Les contraintes d'implantation L'Anse-à-Valleau

- Le projet est assujéti à des exigences réglementaires et à d'autres exigences
- Cartier s'assure également de respecter:
 - Attentes des propriétaires fonciers
 - Le Plan d'intégration et d'implantation architectural de Ville de Gaspé
 - Le Plan de développement régional des terres publiques du MRNF

Contraintes d'implantation (Superposition de toutes les contraintes)



Projet de l'Anse-à-Valleau

- Comprendra 67 éoliennes de 1,5 MW pour un total de 100,5 MW
 - 21 du côté nord de la route 132
 - 46 du côté sud de la route 132
- Éoliennes seront réparties sur un territoire de 4831 hectares
 - 37% de propriété privée
 - 63% de propriété publique
- Un poste de raccordement de 75 mètres par 75 mètres
- Un bâtiment d'entretien

Caractéristiques d'une éolienne à l'Anse-à-Valleau



- A une hauteur de 80 mètres
- Le diamètre de son rotor est de 77 mètres
- Occupe en exploitation une superficie de 225 m²
- Est érigée sur un socle de béton enfoui
- Est située judicieusement en tenant compte des contraintes d'implantation

Activités du projet

- Phase de construction
 - Construire ou modifier les chemins d'accès
 - Préparer les sols
 - Ériger les éoliennes
 - Installer les lignes électriques souterraines et aériennes
- Phase d'exploitation
- Phase de démantèlement

Chemins d'accès

- Les chemins respecteront le Règlement sur les normes d'intervention en forêt publique (RNI)
- Amélioration de chemins forestiers existants
- Un total de 35,7 kilomètres de chemins sera construit

Territoire forestier

- En construction: 145,5 hectares seront utilisés (chemins, aires de travail, lignes électriques)
- 3,2 % du couvert forestier total
- La couche de sol arable sera remplacée au même endroit
- Les surfaces seront reboisées ou végétalisées après entente avec les propriétaires et le MRNF

Réseau électrique

- Un total de 37,9 kilomètres de lignes sera installé
- Toutes les lignes reliant les éoliennes les unes aux autres seront enfouies (36,6 kilomètres), sauf s'il est démontré qu'il est inadéquat de le faire
- Une ligne aérienne de 1,3 kilomètre sera installée
- Une ligne de transport de 15,3 kilomètres reliera le parc au poste d'Hydro-Québec de Rivière-au-Renard

Démantèlement

- Arasement à 1 mètre de la base de béton
- Enlèvement des fils électriques enfouis
- Enlèvement des éoliennes
- Reboisement ou végétalisation après entente avec les propriétaires et le MRNF

Enjeux identifiés dans l'étude d'impact

- Les paysages
- L'ambiance sonore
- Les oiseaux
- Les chauves-souris

Mesures

- Mettre en application le *Guide des bonnes pratiques pour la protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du Ministère de l'environnement du Québec.
- Suivre le *Guide des saines pratiques: voirie forestière et installations de ponceaux* du MRNF
- Se conformer aux exigences du *Règlement sur les normes d'intervention*

Mesures de compensations

- Redevances annuelles aux propriétaires fonciers
- Contribution financière volontaire versée à Ville de Gaspé
- Mise en place d'une fiducie pour assurer le démantèlement des éoliennes
- Entente avec les représentants du Sentier International des Appalaches

L'économie

- Un projet de 164 millions\$
- En construction:
 - 32,9 millions\$
 - Une centaine d'emplois pendant 6 mois
- En exploitation:
 - 2,5 millions \$ dépensés annuellement pour l'entretien
 - 10 emplois directs durant les 20 ans d'exploitation
- Mise en place:
 - Une usine de fabrication de tours à Matane
 - Une usine de pales à Gaspé

Suivi rigoureux

Cartier énergie éolienne mettra en place un programme de suivi afin de valider l'évaluation des impacts qu'il a identifiés et d'une façon plus particulière, le suivi portera sur les éléments suivants:

- Les paysages
- L'ambiance sonore
- Les oiseaux
- Les chauves-souris

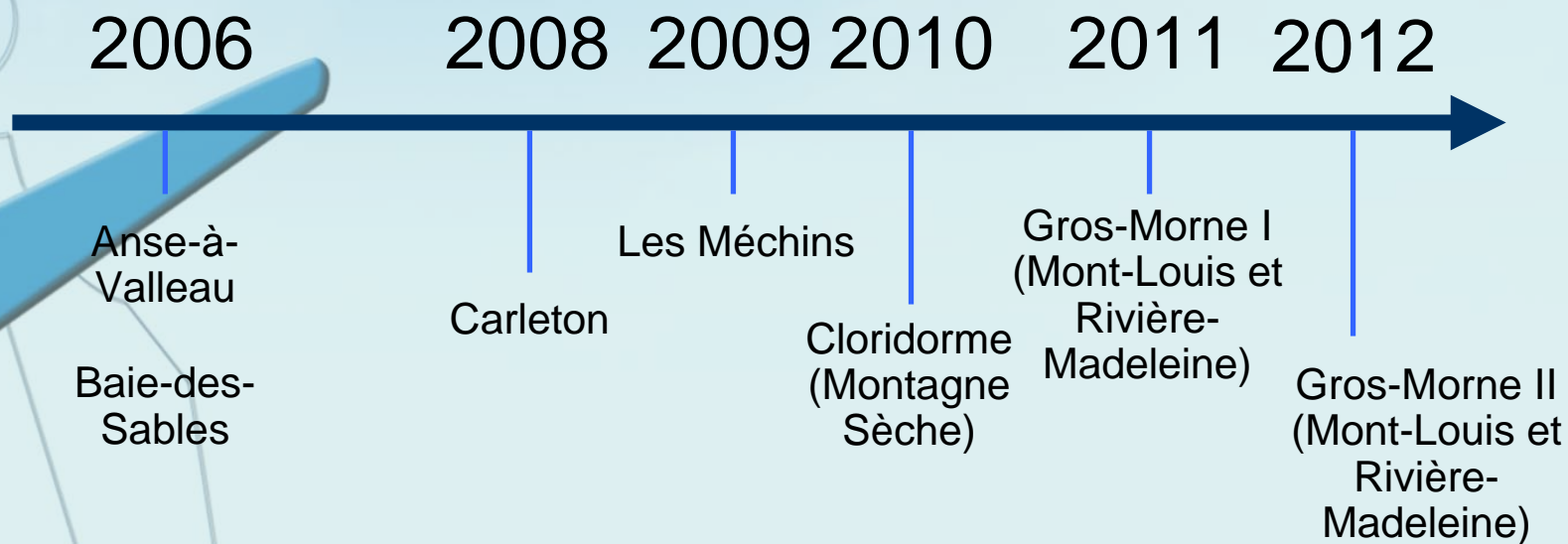
Comité de suivi

- La mise en place d'un comité de suivi local afin de maximiser les retombées économiques, d'identifier les enjeux et d'apporter les mesures appropriées

Échéancier

- Début des travaux au printemps 2006
- Mise en exploitation en décembre 2006

Projets de Cartier énergie éolienne





**VOUS
REMERCIE !**